

■ **Coarchitectes S. à r.l.**, à Vevey, CH-550-0073794-5, services, conseils, promotion et toute réalisation dans le domaine de l'architecture (FOSC du 28.02.2007, p. 15/3800428). Statuts modifiés le 18 décembre 2008. Martinet Burland Véronique, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède sa part de CHF 5'000 à l'associé-gérant Portmann Albert, dont la part est portée de CHF 15'000 à CHF 20'000. Les modalités de transfert des parts sociales dérogent à la loi selon les statuts. Le capital social de CHF 20'000 est désormais divisé en 20 parts sociales de CHF 1'000, dont Portmann Albert est seul titulaire. Selon déclaration du gérant du 16 décembre 2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Communications aux associés: par courrier écrit, télécopie ou courrier électronique.

Registre journalier no 594 du 13.01.2009
(04832240 / CH-550.0.073.794-5)